

STAGES DE 3 MOIS

DATE : 01 mars au 31 mai 2014

LIEU 1 : Midrand, Afrique du Sud (AWHF)

LIEU 2 : Mombasa, Kenya (CHDA)

LIEU 3 : Porto-Novo, Benin (EPA)

ORGANISATEURS : Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), Ecole du Patrimoine Africain (EPA), Centre pour le Développement du Patrimoine en Afrique (CHDA)

FINANCEMENT : Ministère des affaires étrangères de Norvège, Fonds pour le patrimoine mondial africain

1- Contexte

En conformité avec la Convention du patrimoine mondial, le second cycle de rapports périodiques pour la région Afrique a eu lieu en 2009-2011. Le plan d'action du rapport périodique a identifié cinq domaines prioritaires dans la région à savoir :

- i. Améliorer la représentation des biens africains sur la Liste du patrimoine mondial, à travers la préparation de propositions d'inscription satisfaisantes;
- ii. Améliorer l'état de conservation dans les biens du patrimoine mondial par la gestion efficace de risques, par l'implication accrue des communautés locales et le bénéfice économique direct pour ces dernières;
- iii. Gérer efficacement les biens existants par la reconnaissance, la documentation et la formalisation des systèmes de gestion traditionnels, ainsi que leur intégration dans les systèmes de gestion existants;
- iv. Développer et mettre en œuvre des stratégies permettant aux États parties de faire coexister les impératifs de conservation du patrimoine mondial face à ceux des besoins de développement;
- v. Élaborer et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires pour la conservation, la protection et la gestion du patrimoine mondial dans les situations de pré-conflit, de conflit et de post-conflit.

Le rapport périodique a identifié le renforcement des capacités comme un outil essentiel pour la gestion efficace des biens du patrimoine mondial et la mise en œuvre de la Convention. L'AWHF, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM, l'EPA, le Centre pour le Développement du Patrimoine en Afrique (CHDA) et la Fondation Nordique du Patrimoine Mondial (NWHF), a élaboré un programme pour commencer à aborder les domaines prioritaires du rapport périodique. Ce programme comprend des recherches, des ateliers régionaux de formation, des projets de site et des stages. Bien que toutes initiatives contribuent significativement au développement des compétences, les stages offrent une opportunité de formation approfondie et un accès direct aux travaux pratiques, contribuant ainsi à la durabilité des biens et des institutions.

Dans ce cadre, **trois stages se dérouleront simultanément au AWHF à Midrand (Afrique du Sud), au CHDA à Mombasa (Kenya) et à l'EPA à Porto-Novo (Benin) du 1er mars au 31 mai 2014.**

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) a été lancé en 2006 pour assister les Etats africains à améliorer la conservation de leur patrimoine culturel et naturel, conformément aux dispositions de la Convention du patrimoine mondial. L'EPA, à statut d'organisation internationale au

Bénin, est un établissement universitaire de 2ème cycle à vocation internationale, spécialisée dans la conservation et la médiation du patrimoine tangible et intangible. Le CHDA est une organisation internationale non-gouvernementale vouée à la préservation, la gestion et la promotion du patrimoine en Afrique.

2- Objectifs

- Donner l'opportunité aux jeunes professionnels africains d'acquérir de l'expérience dans les organisations internationales/régionales du patrimoine ;
- Renforcer les capacités et améliorer les compétences en matière de conservation et de gestion du patrimoine aussi bien pour les professionnels du patrimoine que pour les institutions du patrimoine ;
- Renforcer le réseau de professionnels africains pour la gestion du patrimoine ;
- Renforcer la capacité des institutions pour la mise en œuvre de la convention ;
- Soutenir la mise en œuvre du programme.

3- Résultats attendus

- Les stagiaires ont acquis une expérience et des connaissances dans la gestion du patrimoine et la mise en œuvre des projets ;
- Un programme et un rapport de stage sont présentés par le stagiaire.

4- Programme

Le stage est d'une durée de 3 mois et sera organisé comme suit :

- Les stagiaires seront situés principalement aux sièges des institutions d'accueil pour acquérir l'expérience dans la structure, participer aux dynamiques internes et soutenir la mise en œuvre des programmes ;
- Il y aura une part d'apprentissage pendant des visites des biens du patrimoine mondial et/ou pendant la mise en œuvre des initiatives du programme ;
- Les stages combineront la théorie et la pratique, afin que les stagiaires soient confrontés autant que possible aux réalités de terrain.

5- Langue de travail

La langue de travail est l'anglais au CHDA, le français à l'EPA, et l'anglais et/ou le français à AWHF.

6- Participants

Trois stagiaires seront sélectionnés pour prendre part à trois stages différents. Les candidats peuvent être des étudiants (licenciés), des professionnels ou des membres des institutions patrimoniales naturels / culturels et académiques. Les candidats doivent être de 30 ans au plus. La candidature est ouverte aux ressortissants de tous les pays africains. Les candidats doivent parler couramment et bien écrire le français ou l'anglais. Le bilinguisme (Anglais/Français) est préférable et la connaissance de l'arabe ou du portugais peut être un avantage.

Les femmes qui remplissent les critères de sélection sont vivement encouragées à postuler.

7- Dossier de candidature

La sélection sera basée sur les éléments suivants :

1. Le **formulaire de demande d'inscription** dûment rempli ;
2. Une lettre de recommandation d'une université ou d'une autorité administrative ;
3. Une lettre de motivation (1 page) ;
4. Un curriculum vitae à jour (3 pages maximum).

8- Date limite

Le dossier de candidature complet doit parvenir au plus tard le 13 Janvier 2014 **par courrier électronique aux adresses suivantes :**

Email : AWHF - Pamela Mac Quilkan (PamelaM4@awhf.net) avec copie à EPA (epa@epa-prema.net) et CHDA (okwarodp@heritageinafrica.org).

Merci d'envoyer obligatoirement les dossiers électroniques simultanément aux adresses e-mails ci-dessus.

9- Financement

Les stages seront pris en charge par les organisateurs.